



Périgny-sur-Yerres

Bulletin communal - Janvier 2015

N° 148



Infos Municipales



NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
 - Canton de Villecresnes
 - 2 511 habitants
 - Superficie : 279 hectares
 - Altitude : 89 mètres
- A 25 kilomètres de Paris Notre-Dame*
94520 Périgny-sur-Yerres
E-mail : mairie@perigny-sur-yerres.org
Site internet : www.perigny-sur-yerres.fr



La Mairie - Tél. : 01 45 98 90 45 - Fax : 01 45 98 97 17

Directrice des services : Gwenola LEBASCLE

Standard - Accueil - Affaires générales - Etat Civil - Elections.....	01 45 98 90 45
	Fax : 01 45 98 97 17
CCAS.....	01 45 98 63 20
Associations - Communication - Animations.....	01 45 98 63 17
Comptabilité.....	01 45 98 63 16
Urbanisme.....	01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse.....	01 45 98 60 15

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30 - Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h

Salle polyvalente-gymnase.....	01 45 98 86 16	Aides ménagères.....	01 45 98 88 34
Ecole maternelle.....	01 45 98 83 50	Local Jeunes.....	01 45 98 64 18
Ecole élémentaire.....	01 45 98 91 74	Salle Antoinette-Belly.....	01 45 98 79 74
Maison de la Nature.....	01 45 98 83 18		
Club house-tennis.....	06 83 05 56 24	Communauté de Communes du Plateau	
Bibliothèque.....	01 45 98 84 31	Briard - Mairie de Marolles en Brie - Place	
Conservatoire de musique.....	01 45 98 84 31	Charles de Gaulle 94440 MAROLLES	
Crèche Périgny/Mandres.....	01 45 98 90 17	EN BRIE.....	01 45 10 38 36

Le Conseil Municipal

Maire

Georges URLACHER
 Vice-président de la Communauté
 de Communes du Plateau Briard

Maires Adjoint

Gabriel LE LAY
 1^{er} Adjoint
 Délégué aux finances, développement
 économique et affaires générales

Françoise TARTIVEL
 2^{ème} Adjoint
 Déléguée aux affaires sociales,
 prévention et santé

Daniel PERRAU
 3^{ème} Adjoint
 Délégué aux travaux

Nathalie FIACRE
 4^{ème} Adjoint
 Déléguée à l'enfance, à la jeunesse et
 aux affaires scolaires et périscolaires

Pierre JUNILLON
 5^{ème} Adjoint
 Délégué à la communication
 Elu communautaire

Conseillers Municipaux Délégués

Gilles MATHIEU
 Délégué à la vie associative, festivités
 communales, manifestations sportives
 et culturelles

Gérard BRUN
 Délégué à la sécurité

Conseillers Municipaux

Jean-François JACQ
Valérie FAZENDEIRO
Bruno SCHÄFER
Suzy LE CLEACH
Alain GUEDON
Marie-Thérèse BOURNEIX
 Elue communautaire
Patricia BLONDEL
 Elue communautaire
Salah LOUNICI
Corinne ANDRE
Déborah MALMEJAT
Clémentine HARNICHARD

*Pour les rencontrer, prendre contact
 avec le service « Accueil » de la mairie*

Bulletin Communal

Janvier 2015

Numéro 148

Directeur de la publication : Georges URLACHER, Maire

Responsable de la rédaction : Pierre JUNILLON

Rédaction : Commission Communication

Conception - Réalisation : GRAPH'IMPRIM 01 49 76 19 19

(Crédit photos : Périgny - Fotolia - Dreamstime)

Tirage à 1100 exemplaires - Dépôt légal n° 180202526, année 2006



Edito

Chères Pérignonnes, chers Pérignons,

Le conseil municipal et moi-même vous présentons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2015, la santé pour vous et vos proches mais aussi le succès dans les actions que vous entreprendrez et pour nos jeunes étudiants la réussite de leurs examens.

Sur le plan national, l'année 2015 ne s'annonce pas plus radieuse que 2014.

Aucune mesure sérieuse pour relancer l'activité industrielle avec pour conséquence un chômage toujours en hausse.

Aucune réforme structurelle indispensable comme une remise à plat totale de notre fiscalité et l'Etat qui continue à ne pas vouloir baisser son train de vie et se défusse sur les communes en les désignant comme étant les responsables du déficit du pays !

Arrêtons d'essayer de nous faire croire que les changements sont impossibles à réaliser en France, c'est parce que nous n'osons pas les faire qu'ils sont difficiles à mettre en place.

Sur un plan local, sachez que votre équipe municipale continuera à tout mettre en œuvre, pour que les services aux familles puissent continuer. Les investissements indispensables seront maintenus et ce malgré les contraintes drastiques imposées par l'Etat le tout en essayant de maintenir les taux d'imposition communaux à leurs niveaux actuels.

Nous avons la chance de vivre dans une commune où le bien vivre ensemble a encore une signification dans un environnement de qualité, alors faisons tout pour le conserver.

Vous trouverez un panorama des actions entreprises au courant de l'année 2014 pour qu'il fasse toujours bon vivre à Périgny-sur-Yerres.

Bonne année à tous, meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous et vos proches pour cette nouvelle année.

Georges URLACHER
Maire de Périgny-sur-Yerres

Cérémonie des Vœux le 16 janvier 2015 à Périgny

« Malgré toutes nos inquiétudes et nos appréhensions, essayons de positiver et faisons tout pour que l'année 2015 soit une année remplie de bonheur et surtout d'optimisme et d'espoir ! »

C'est dans une salle, une nouvelle fois magnifiquement décorée par les services techniques, que s'est déroulée la présentation des vœux de la nouvelle équipe municipale aux acteurs de la vie communale.

De nombreux invités avaient répondu présent à cette invitation, parmi lesquels on pouvait noter la présence de plusieurs personnalités qui nous avaient fait l'honneur et l'amitié d'être à nouveau présents parmi nous.

Parmi celles-ci, on peut citer :

Notre député Roger-Gérard SCHWARTZENBERG,

Notre sénateur Christian CAMBON,

Pierre-Jean GRAVELLE, notre Conseiller général,

Notre ancien député Didier GONZALES, Maire de Villeneuve le Roi

Les Maires du Plateau Briard accompagnés de nombreux élus,

Ainsi que notre Maire-Honoraire Michel LUCAS,

Parmi les autres personnalités, on a pu également noter la présence de M. Alain CHAMBARD Président du SyAGE, M. Jean-Louis MAITRE Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val de Marne, ainsi que celle de l'Adjudant DUPONT Chef de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Villecrenes.

Cette cérémonie fut une nouvelle fois l'occasion pour le Maire, entouré de sa nouvelle équipe municipale, de remercier l'ensemble des bénévoles qui, tout au long de l'année, participent à l'animation de notre village et sans qui la vie de notre commune ne serait pas ce qu'elle est.

Il a ensuite laissé la parole aux élus du Conseil Municipal des Jeunes qui, avant de présenter leurs actions de l'année 2014 et leurs projets pour 2015, ont tenu à s'exprimer particulièrement sur les dramatiques incidents survenus à Paris la semaine précédente.

Puis une minute de silence fut tenue en souvenir des 17 Français assassinés lors de ces attentats.

Georges URLACHER est ensuite revenu sur les élections de mars dernier en remerciant les Pérignons qui ont exprimé leur confiance à cette nouvelle équipe composée d'anciens et de nouveaux, avec plus de

84% des suffrages exprimés tout en regrettant, une nouvelle fois, le fait d'avoir été seuls en lice et d'avoir ainsi privé la population de débats électoraux, alors que les nouvelles règles électorales auraient permis à n'importe quelle opposition d'obtenir un ou plusieurs sièges !

Vous trouverez ci-après de larges extraits des différents sujets qu'il a évoqués à cette occasion.

Avant de faire le point sur les réalisations de l'année 2014, il a abordé trois sujets d'importance qui concernent l'ensemble des communes de notre pays et en particulier celles de la petite couronne de Paris, dont Périgny fait partie.

1- La Métropole du Grand Paris est pour nous un sujet d'interrogations multiples. En effet, au 1er janvier 2016, notre Communauté de communes aura vécu et notre commune sera intégrée de force dans cette métropole, alors qu'à ce jour, nous ne savons toujours pas comment sera composé le territoire dont nous ferons partie, quelles seront ses compétences et que restera-t-il des nôtres. Nous sommes dans le flou le plus total ! On parle de nous retirer les compétences sur l'aménagement de notre territoire, le logement et la gestion économique ; bref, tout ce qui fait l'essence de la vie d'une commune !

2- La loi Solidarité et Renouvellement Urbain qui pose un problème fondamental sur notre commune. Cette loi, dans sa nouvelle version, impose uniformément aux communes la construction de 25% de logements sociaux sans tenir compte de leurs spécificités. La conséquence première se traduira par un accroissement inéluctable de la population qui entrainera mécaniquement une augmentation de nos dépenses de fonctionnement, sans oublier les équipements publics nécessaires qu'il nous faudra construire et financer, ce dont personne ne se préoccupe le moins du monde aujourd'hui. Les Pérignons, dans leur très grande majorité, n'ont pas envie de voir leur village, qui compte désormais 2485 habitants, grossir démesurément dans les 10 ans à venir ! Depuis plus de 40 ans, les équipes municipales qui se sont succédées aux commandes de notre commune, ont eu à cœur, de garder à notre village son caractère rural, notamment en mettant tout en œuvre pour maintenir une agriculture maraîchère sur son territoire avec des maraîchers qui ont su résister et même s'agrandir au fil des générations. Alors il nous faudra être très vigilant, c'est pourquoi pour prévenir cette situation et préserver notre identité et notre environnement, et aussi ne pas perdre l'esprit village qui caractérise notre commune, une étude prospective a été engagée avec le CAUE94 destinée à mieux appréhender ce que pourrait-être le Périgny de demain.

3- La baisse drastique des dotations de l'Etat, les hausses des prélèvements obligatoires ainsi que les dépenses supplémentaires imposées par l'Etat aux communes, vont peser lourd sur nos finances. Pour Périgny, l'ensemble de ces mesures devrait nous faire perdre cette année au minimum 200 000 € sur un budget de fonctionnement d'un peu plus de 2 M€ ! Si les communes veulent bien être solidaires pour contribuer à l'effort national, elles ne pourront pas supporter longtemps cette situation sauf à faire des arbitrages douloureux qui affecteront principalement les familles. Pour notre part, nous n'avons pas attendu l'Etat pour apprendre à faire des économies, car nos dotations ont toujours été plus faibles que celles de beaucoup d'autres communes du département. Alors si j'avais un vœu à formuler en ce début d'année, ça serait que l'Etat commence par s'occuper de baisser ses propres dépenses et nous laisse gérer les nôtres comme nous l'avons toujours fait. Nous continuerons donc à rechercher des sources d'économies partout où cela sera encore possible, car il nous faut continuer à investir (du moins tant qu'on nous en laissera les moyens), afin de pouvoir poursuivre la modernisation de nos services et de nos équipements et permettre ainsi de préserver la qualité de vie de notre village. Après ce préambule, Georges URLACHER a passé en revue les réalisations de l'année 2014 et a présenté les projets pour cette année 2015.



PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2014



Environnement

- Premières actions d'amélioration du **fleurissement** de la commune, nous n'en sommes pas encore à une 1ère fleur, mais notre élue en charge de cette question à plein d'idées sur le sujet et on compte sur elle pour y parvenir; action qui se poursuivra bien-sûr en 2015.
- Remplacement des **vieux peupliers**, autour du gymnase, par des arbres à **racines pivot**, avec réalisation d'une noue et installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie.
- Plantations d'arbres sur le parking à l'entrée de l'impasse des Carpeaux.
- Remplacement des **arbustes volés**, sur le trottoir rue Paul Doumer entre l'école élémentaire et la ferme St Leu.
- Restauration du trottoir rue de Brie par le CG94 le long de la résidence des Roses qui sera également **protégé** par une **haie d'arbustes**, offrant ainsi aux enfants du Pédibus un tronçon sécurisé supplémentaire sur le chemin des écoles.
- Acquisition de terrains sur les bords de l'Yerres par la commune pour permettre au SyAGE de terminer en 2015 le tronçon de la **liaison verte** entre Périgny et Varennes-Jarcy.
- **Nuisances aériennes** : Réunion en novembre dernier avec les élus des nombreuses communes concernées et l'association l'**AVEVY** pour décider des actions communes à préparer pour lutter contre une nouvelle menace qui plane au-dessus de nos villages.

Equipements

- Restauration de l'auvent au **Cabinet médical**.
- Nouvelle dalle à l'étage de l'**ancien Presbytère**.
- **Pour les sportifs** : Réalisation d'un **terrain de pétanque** ouvert à tous.
- Près de la Maison de la Nature, installation d'**agrès de Street Workout** en complément du parcours santé
- **Aire de détente et loisirs** : Mise aux normes du tableau électrique, remplacement de la canalisation d'alimentation en eau des **vestiaires du Club House**.

Voirie

- **Rue des Châtaigniers** : Réaménagement avec pose de ralentisseurs et chicane.
- **Voies d'accès** autour du gymnase restaurées et finition du **parking**.

Travaux réalisés par le Conseil Général :

- **Tapis de roulement** de la route de Brie jusqu'à la Maison de la Nature.
- **Trottoir** route de Varennes entre la Champagne et le rond-point de la Pommeraie.
- **Déviations Périgny-Mandres** : un courrier cosigné par les Maire du plateau et le Conseil Général a été envoyé au Président de la Région Ile-de-France pour obtenir un rendez-vous afin d'aborder la question de son tracé (près de l'ancienne gare) et de son financement.

Services

En mairie, poursuite de la modernisation numérique des services :

- Installation d'un nouveau serveur plus performant, de nouveaux ordinateurs, renouvellement du parc des photocopieurs, intégration de nouveaux logiciels avec notre syndicat intercommunal Infocom 94.
- Mise en service du télépaiement des prestations enfance-jeunesse, début de la dématérialisation des documents administratifs, etc.
- Aux services Techniques, achat de nouveaux matériels : Véhicule Piaggio, tondeuse autoportée.

Action sociale

- L'ensemble des activités dédiées aux seniors ont été reconduites et ces derniers y sont toujours aussi assidus que ce soit au Périclub ou lors des diverses sorties.
- Conformément à nos engagements, le **Conseil des Sages** a été mis en place à l'automne dernier et ses membres bouillonnent déjà d'idées à nous soumettre.

A ce moment de son discours, le Maire a tenu à remercier l'équipe des bénévoles qui œuvrent au CCAS pour leur engagement.

Civismisme et Sécurité

Sur ce sujet, le Maire fait part de son exaspération devant l'inertie des services de l'Etat face aux problèmes que nous rencontrons.

« En effet, depuis plusieurs mois, notre commune est victime d'actes d'incivismes répétés : Dégradations diverses, vols de plantes, d'arbustes, des sapins de Noël, squat dans le local de la future micro crèche, etc. Tout le monde est au courant : Le bailleur social Valophis, la police, le Procureur de la République, mais il ne se passe rien ».

Face à ces problèmes, il a été décidé d'installer des caméras de vidéo protection sur divers sites de la commune. Notre dossier est maintenant validé par la préfecture et l'installation des 1ères caméras pourrait se faire dès cette année si la participation financière de l'Etat est débloquée suffisamment tôt ! Une autre mesure prise par le Conseil municipal a été la création d'un poste de policier municipal. Cependant, avant d'effectuer son recrutement, une concertation est en cours avec nos voisins de Mandres, afin de trouver un accord de mutualisation de nos moyens de sécurité qui permettrait une meilleure efficacité sur le terrain, à l'instar de nos voisins de Varennes-Jarcy, Bussy et Quincy. Et enfin, nous envisageons de mettre en place une action « **Voisins vigilants** ». Sur ce dernier point, il semble cependant nécessaire de faire le point avec M. le Préfet du Val-de-Marne pour avoir son point de vue sur le sujet.

Civismisme

Suite à la mise en place du plan Vigipirate renforcé, après les drames intervenus le mercredi 7 janvier, **certaines parents** se sont « agacés de cette situation les empêchant de stationner assez près de l'école G. Huré ».

Georges URLACHER a tenu à dire qu'il regrettait l'attitude de ces parents, en leur rappelant que ces mesures sont destinées avant tout à assurer la protection de leurs enfants !

Mais heureusement, **il y a aussi de beaux gestes de citoyenneté et de solidarité** sur notre commune : En effet, en juin dernier, un jeune Pérignon victime d'un malaise cardiaque a été sauvé grâce à deux jeunes qui ont eu le réflexe d'appeler les pompiers et à celle de deux adultes qui sont intervenus pour lui faire des massages cardiaques jusqu'à l'arrivée des secours.

Grâce à leur action commune, ce jeune est aujourd'hui en vie et en bonne santé. **Dans une société où le chacun pour soi est trop souvent de rigueur, cela fait plaisir de constater qu'il existe des personnes qui ont encore le sens du civisme**. Comme ils ont tenu à rester anonymes, les parents de ce jeune ont demandé au Maire de profiter de cette manifestation, pour les remercier publiquement de leur geste solidaire.

Suite à cet événement, la Ville a prévu de relancer des actions de secourisme ouvertes à tous, pour que nous soyons plus nombreux à connaître les gestes à accomplir en cas d'accident.

Vie scolaire et Jeunesse

Comme partout en France, la rentrée aura été marquée par la mise en place de la **réforme imposée des Rythmes scolaires**.

Malgré toutes les difficultés que cela a pu engendrer, le Maire a tenu à remercier l'ensemble des acteurs concernés : Animatrices du service jeunesse, enseignants et parents d'élèves, car grâce à leur implication et à la bonne volonté de chacun, tout s'est finalement bien passé et des **activités de qualité** ont pu être mises en place. Il n'en demeure pas moins que malgré le discours officiel de l'Education Nationale, tout le monde s'accorde pour constater une **fatigue nouvelle** chez les enfants et particulièrement ceux de l'école maternelle. Il faudra bien le reconnaître et envisager une **évolution** de cette réforme.

Bien entendu, les activités habituelles dans nos deux écoles ont perduré : Ateliers Nature, classe de découverte, permis piéton, spectacles de fin d'année et arbres de Noël, collectes Restos du cœur, etc. De plus, cette année, deux classes iront en **classes d'eau** grâce au soutien du SyAGE et de la Lyonnaise des Eaux.

Dans nos deux écoles divers travaux ont été effectués :

- A **Georges Huré** : Réfection de la cour d'entrée, du chemin de liaison piétonne vers la résidence la Champagne et mise à niveau de l'informatique.
- A **Suzanne Heinrich** : La clôture de la cour du côté des Cottages a été refaite.

Cette année, l'agrandissement du bureau de la directrice permettra aux enseignants de se réunir dans le calme et la sérénité ! Côté **restauration scolaire**, le nouveau marché sera opérationnel pour la rentrée 2015.

Le Maire a abordé ensuite le projet de l'**Ecole numérique**.

En effet, si sur le principe, il n'est pas hostile au projet, plusieurs questions se posent aux élus : Quelle est la position du rectorat de Créteil à ce jour? Quelle sera la formation des enseignants ? Qui va payer les équipements ? Va-t-on assister à un nouveau transfert de charges de l'Etat vers les communes ?

Les enfants du **Conseil Municipal Jeunes** ayant fait le point sur leurs activités en début de cette manifestation, le Maire a mis en avant l'action de la benjamine de notre conseil : Clémentine HARNICHARD, enfant du village, qui a pris à bras le corps ce sujet et celui de la jeunesse. Elle regorge d'idées et elle mène avec plusieurs de ses collèges une réflexion sur la **création d'un espace jeunes** dont le manque commence à se faire sentir à Périgny.

Festivités et convivialité

Comme chaque année, en partenariat avec **nos associations** toujours aussi actives, les Manifestations ont été nombreuses sur notre commune en 2014.

Le Maire a plus particulièrement évoqué : Le **Concert d'Harmonies**, le **Salon Intercommunal des Métiers d'Arts** qui a connu un succès équivalent à celui de l'an passé avec près de 3000 visiteurs.

Il a également souligné la réussite de la **Commémoration du Centenaire du conflit 14/18 le 11 novembre** à laquelle ont participé nos jeunes du **CMJ**, les musiciens de l'**Harmonie Briarde** et les chanteurs de la chorale Polyvoce ainsi que de nombreux **Pérignons**, ou encore, le **Concert de Noël** qui a rempli l'église St Leu-St Gilles à la fin décembre. Il a ensuite salué la réussite de certains de nos sportifs :

- Les **jeunes tennismen de 15/16 ans** qui ont remporté la finale interclubs par équipe de la Ligue du 94.

- L'équipe du **Tir à l'arc** : Au Championnat de France avec deux médailles d'or, 2 deux médailles d'argent, une médaille de bronze et au Championnat d'Europe in door avec une médaille de bronze.
- Et enfin passage de ceinture noire 1^{er} Dan et 2^{ème} Dan réussi pour plusieurs de **nos jeunes judokas**.

Il a également souhaité la bienvenue aux membres de la nouvelle association : « **La Pétanque Pérignonne** » née fin 2014.

Puis, Georges URLACHER a remercié l'ensemble de nos **bénévoles** qui animent nos associations, en soulignant, une nouvelle fois, qu'ils sont le **socle du bien vivre ensemble à Périgny** au travers de toutes les activités qu'ils animent tout au long de l'année.

Il en a profité pour lancer à nouveau un **appel au bénévolat**.

« Si vous avez envie de donner un peu de vous-même et de votre temps pour participer à la vie de la commune, vous serez j'en suis sûr, les bienvenus au club ! Car tout le monde peut faire du bénévolat, il n'y a pas besoin d'être spécialiste dans quelque domaine que ce soit ! »

Passant ensuite à l'**activité économique**, il s'est félicité de l'ouverture, tant attendue, en mai dernier du magasin **Colruyt** qui non seulement nous apporte un service de proximité, mais qui est aussi un lieu de rencontre pour les Pérignons et, ce qui ne gêne rien, qui nous rapportera quelques subsides qui seront les bienvenus!

Il a donné une autre bonne nouvelle, la société **Microplast** qui avait un moment envisagé de s'expatrier a finalement décidé de rester à Périgny et de s'agrandir grâce au terrain que la commune lui a vendu à l'automne dernier.

Avant de conclure il a abordé la question que tout le monde attendait : **Qu'en sera-t-il des impôts locaux ?**

*« Bien que le budget ne soit pas encore bouclé et malgré les restrictions qui nous attendent et qui se traduiront **immanquablement** par une baisse de notre capacité d'autofinancement, nous espérons pouvoir, cette année encore, **ne pas augmenter les impôts**, sans devoir toucher ni aux services aux familles, ni aux investissements en cours. »*

Il a enfin remercié les élus et l'ensemble de nos agents communaux, qui grâce à leur implication permanente, contribuent à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement au travers d'une gestion saine et rigoureuse, ce qui nous permet, au final de préserver la qualité de vie de notre village.

Il a rappelé à l'auditoire que 2015 était une année électorale : En mars, pour les élections départementales, puis en décembre, pour les régionales et qu'il était important de prendre un peu de son temps pour aller voter et s'exprimer.

En final, et dans la continuité de son propos sur les bénévoles, il a tenu à remettre la médaille de la Ville à quatre personnes qui depuis plus de vingt ans étaient actives dans une ou plusieurs associations :

Annick BLANCHARD, au sein du Comité des Fêtes, de l'Amicale et enfin du CCAS.

Marie-Lou BRILLANT, au sein du Comité des Fêtes et du CCAS.

Françoise HARNICHARD, qui s'occupe depuis 30 ans de la section Judo. Françoise TARTIVEL, Adjointe au maire pour les Affaires Sociales et Vice-Présidente du CCAS, en remerciement de son dévouement au service des plus démunis.



PROJETS POUR 2015

Environnement

Coupe et élagages d'arbres qui empiètent sur les cultures maraîchères le long du sentier d'interprétation agricole.

En partenariat avec le **SIVOM**, implantation de **containers enterrés** place de Boécourt.

Avec le SyAGE, projet de récupération des eaux de ruissellement de la rue du Bel Air côté rue des Plantes, en concordance avec les travaux de voirie prévus dans ce secteur.

Equipements

- **Cimetière** : réparation du mur d'enceinte et de l'avent, pose d'un banc.
- Réaménagement intérieur de l'ancien **Magasin**.
- 1^{ère} tranche de la restauration de la **Maison**, annexe de la mairie : Menuiseries extérieures, chaudière, électricité.
- **Maison des Associations** : Restauration intérieure, portes, revêtements des murs et des sols.
- **Salle polyvalente Alain Mimoun** : Réalisation de la **scène amovible** si nous obtenons un subventionnement, ceci permettrait un **gain de temps** pour les agents du service technique et dégagerait **plus de plages horaires** pour les associations !
- **Vestiaires-Club House de l'Aire de détente et loisirs** : Restauration de la **toiture** suite à un dégât des eaux, **réaménagement des abords** et de **l'accès** au parking, **rafraichissement** des grillages du terrain de foot et des courts de tennis.
- Remise à niveau du **Terrain de foot**, après avis technique de la ligue de Football.

Voirie

- **Parking Saint Leu** : Dès que les travaux du collectif seront terminés.
- **Parking** en face de la Mairie.
- Réaménagement de la **rue de l'Osier** avec pose de ralentisseurs et chicane pour diminuer la vitesse des véhicules et améliorer ainsi la sécurité dans ce secteur.
- **Rue des plantes** : Aménagements similaires en partenariat avec nos voisins de Boussy-Saint-Antoine.

Circulations douces

- Réaménagement des **Accotements** de la rue du Bel Air vers la rue des Plantes.
- Restauration du **chemin piétonnier** du carrefour des feux jusqu'au magasin Colruyt.
- Finition de la **liaison piétonne** entre la place de Boécourt et la rue de Servon avec aménagement d'un éclairage.

Nous avons demandé aussi au Conseil Général que le **trottoir** de la **rue Paul Doumer**, à l'angle de la Ferme Saint Leu soit élargi et mis aux normes ainsi que celui à l'angle de l'annexe de la Mairie pour assurer une meilleure sécurité des piétons et particulièrement des enfants sur le chemin de l'école.

Services

En mairie :

- Mise en place de la **Gestion Relation Citoyens**. Ce nouveau service permettra, à tous, mais principalement aux administrés, qui ont des difficultés pour se rendre en mairie durant les heures d'ouverture, de pouvoir effectuer leurs démarches en ligne quelle que soit l'heure.
- Restauration de notre **site internet** afin de le rendre **plus convivial et plus performant**.
- **Très Haut Débit** : Le déploiement de la **fibre optique** est lancé, le **NRO** (noeud de raccordement optique) sera implanté près du collège «la Guinette». En revanche, sa date d'arrivée à Périgny est passée de la **fin 2015 au premier trimestre 2017**, contrairement à ce que le Conseil Général nous avait annoncé en 2013.

Aux services Techniques :

- Remplacement du tracteur et extension des ateliers.
- Installation de **panneaux d'affichage** supplémentaires, et peut-être achat d'un premier panneau électronique si nous parvenons à lui trouver un emplacement qui convienne à tous.

Petite enfance

Nous n'oublions pas les **plus petits** : Avec plus de 20 naissances chaque année, nous avons toujours la ferme volonté de créer un **accueil Petite Enfance** sur notre commune, en complément du multi-accueil basé à Mandres. Malheureusement, les réponses à l'appel d'offre pour notre **micro crèche** étant totalement hors marché (**260 K€ => 390 K€**), cela nous oblige à revoir notre projet; d'autant plus que la subvention régionale à laquelle nous pensions avoir droit nous a été refusée. Les arguments de la région : Périgny n'a pas 30% de logements sociaux et les Pérignons sont riches !

Logement : Après un retard de plusieurs mois, les premiers logements du collectif au 10 rue Saint Leu vont enfin être livrés d'ici peu et nous espérons pouvoir accueillir ces nouvelles familles en mars prochain lors de notre manifestation « Périgny vous accueille ».



Accessibilité des PMR : Presque tous nos bâtiments sont adaptés, mais il nous faudra, malgré tout, signer un **Ad'ap** (agenda d'accessibilité programmé) avec l'Etat avant la fin de l'année avec à la clé une amende à payer en cas de non-respect du calendrier du programme.

Cette année, nous créerons un **accès aux services administratifs** de la Mairie par l'arrière du bâtiment. Nous renouvelerons également notre demande de subvention auprès de Jeunesse et Sport pour l'achat et la mise en place d'un monte-personne à la salle du haut d'Alain Mimoun. Pour rappel, cette subvention nous avait été refusée, il y a deux ans, sous prétexte que nous avions trop d'équipements sportifs pour une commune de notre taille ! Pour la mise aux normes de la voirie, il faudra attendre la fin des gros chantiers en cours en centre-ville; pour rappel le pré-chiffrage s'élève à plus de 1,5 M€.

Enfance - Jeunesse

Les activités du mercredi ont, elles aussi, été perturbées par la réforme des rythmes scolaires. C'est pourquoi, nous envisageons de regrouper, dès que possible, les **deux centres de loisirs** à la Maison de la Nature. Avant cela et après des premiers travaux de mise à niveau déjà effectués l'été dernier, un **réaménagement total du bâtiment** sera nécessaire pour optimiser l'utilisation de l'espace intérieur.

Cela permettra à nos jeunes Pérignons d'évoluer dans un espace mieux adapté et à nos animatrices de travailler dans de meilleures conditions.

Nous profiterons de cette réhabilitation pour changer l'ensemble des **baies vitrées** ce qui améliorera ainsi l'isolation phonique et thermique de ce bâtiment qui date du début des années 80 et qui a bien besoin d'être restauré.

« Nous tenons à remercier Mme Larcade, fondatrice de la Maison du Combattant à Combs-la-Ville, pour le prêt de matériel et pour sa gentillesse. Ce petit musée est riche en objets et souvenirs de la première et seconde guerre mondiale. »

M. Bordas, Responsable du Service Technique »

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2014

FINANCES

- 1• Décision modificative du budget de l'exercice 2014
- 2• Autorisation de dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2015
- 3• Produits des Domaines

AFFAIRES GÉNÉRALES

- 4• Autorisation de signature de la Convention d'adhésion du Groupement de Commandes de locations de cars
- 5• Remboursement des frais de déplacement des agents communaux dans le cadre des formations
- 6• Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- 7• Désignation des délégués pour la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS)
- 8• Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal du Lycée de Limeil Brévannes
- 9• Autorisation de signature d'une convention avec la CAF pour la création d'un Equipement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

URBANISME

- 10• Convention pour l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation ou l'utilisation du sol entre l'Etat et la Commune
- 11• Acquisition de parcelles pour la création d'un aménagement de liaison verte sur les Bords de l'Yerres
- 12• Autorisation de signature pour l'étude d'impact fait par le CAUE 94
- 13• Annulation de la délibération n° 06-09-15

■ Finances

ANNÉE BUDGÉTAIRE 2014

Le budget primitif voté le 28 avril 2014 a été tenu.

Fonctionnement :

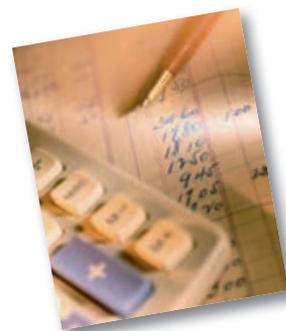
Dépenses

Des économies ont été réalisées afin de compenser partiellement les réductions des dotations de l'Etat et les prélèvements effectués sur nos recettes fiscales.

Investissement :

Le réalisé est inférieur aux prévisions, certains chantiers étant reportés sur le premier semestre 2015 :

- locaux services techniques,
- parking rue Saint Leu,
- et l'enfouissement des lignes.



ANNÉE BUDGÉTAIRE 2015



La loi des finances 2015 votée par l'Assemblée Nationale en décembre dernier a amputé le budget des collectivités locales de 3.7 milliards d'euros contre 1.5 milliard d'euros en 2014 soit une baisse prévisible pour notre commune de 10% de la dotation globale de fonctionnement contre 6,9 % en 2014 et en complément le prélèvement F.P.I.C (Fonds de Péréquation des Ressources Inter Communales) progresse de 40 % en 2015.

De plus la mise en place des nouveaux rythmes scolaires crée une charge supplémentaire à la commune estimée à 50 000 €.

Face à cette baisse des dotations et charges supplémentaires, quelles sont nos solutions :

- Diminuer les dépenses de fonctionnement sachant que l'Etat a programmé pour le personnel des catégories C des collectivités locales une augmentation des indices au 1^{er} Janvier 2015. Coût pour la commune supérieur à 20 000 €.
- Réduire les investissements, voirie/travaux.
- S'endetter.
- Augmenter les taux d'impositions.

La baisse programmée de nos recettes se poursuivra en 2016 et 2017 alors que les charges continueront à progresser.

L'estimation annuelle de ces recettes en moins et dépenses en plus est de 200 000 € environ.

Nous sommes toutefois conscients qu'il faut participer au redressement des Finances Publiques de notre pays mais il faut également que l'Etat réduise ses dépenses et charges.

2013	2014	2015
1 806 000 €	1 618 000 €	1 445 000 €

Notre dette communale à fin :

Notre population augmente, notre dette baisse.

Taxe sur l'électricité :

La taxe communale de Périgny s'élève à 4 % contre un taux de 8 à 8,50 % pour la majorité des communes. L'assiette de cette taxe est égale à un pourcentage du prix hors taxes de l'électricité facturée par EDF.

Conclusion, il nous faut maintenir une gestion prudente en conservant une épargne suffisante qui nous permettra de réaliser éventuellement un projet important dans les années à venir.

Le budget 2015 sera voté en mars prochain.

■ Travaux



L'abri du cabinet médical a fait l'objet d'une cure de rajeunissement.



Sur le terrain du gymnase, des plantations d'arbres ont été réalisées en remplacement des peupliers dangereux : Liquidambar, Fraxinus, Gleditsia.



Décorations de Noël devant la mairie.



Les illuminations de la mairie.

Daniel PERRAU

Maire adjoint délégué aux travaux

■ Enfance / Jeunesse

PREMIER BILAN POSITIF DES RYTHMES SCOLAIRES

Une rencontre entre enseignants, représentants de parents d'élèves et mairie a permis d'effectuer un premier bilan sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires depuis la rentrée. Il ressort qu'un temps d'adaptation a été nécessaire pour une mise en place pérenne des emplois du temps. Les activités proposées sont nombreuses, de qualité et gratuites pour les familles. L'organisation générale est positive dans l'ensemble. Tout le monde a pris ses marques, malgré tout la fatigue des enfants

est très importante en fin de semaine. Une véritable synergie s'est créée entre enseignants et intervenants dans la mise en œuvre de la réforme pour le plus grand bénéfice des enfants, mais aussi du personnel communal très impliqué, qui trouve dans l'animation des ateliers, un enrichissement de son travail.

Nathalie FIACRE

Maire Adjointe Chargée de l'Enfance/Jeunesse

LA RÉFORME prend forme...

En cette fin d'année, les activités mises en place pour les enfants semblent se dérouler parfaitement bien. Après quelques difficultés à se repérer, tout le monde a pris le rythme et connaît bien son groupe. Le plus intéressant serait de demander aux intéressés ce qu'ils en pensent...

Le mardi au théâtre avec les CP, CE1 et CE2:

Cindy : « Les enfants, quel est votre meilleur moment passé au théâtre ? Avez-vous des anecdotes à me raconter ? »



Farah : « Avec Béné on fait des petits jeux. J'adore quand on ferme les yeux, c'est calme... »

Aliénor : « Un jour, elle m'a fait envoyer les chaussures au bout de la pièce (rires) ».

Noam : « On fait des exercices sur les émotions. Ce que je préfère c'est le bonbon à la fin ».

Ethan : « Moi, c'est quand Béné me disait va sur la chaise et après j'avais des chewing-gums sous mes pieds pour faire semblant... Je devais mimer la scène ! ».

Neige : « Ce que j'ai trouvé drôle, c'est le parcours d'obstacles qu'on devait imaginer. Il fallait le faire faire aux autres et chacun son tour ».

Lilou : « Il y a un truc trop marrant ! C'est quand Badis fait le zouzou (fou) ! Il nettoie sa chaise avec ses mains et après il s'assoit (rires des enfants) ».

J'ai l'impression que la bonne humeur et les rires sont au rendez-vous dans cette activité. Allons voir ce que pensent les enfants de CMI et CM2 à la danse...

Lilou et Lina : « C'est très, très bien ! ».

Lisa : « On fait du hip-hop. J'y retournerai ! ».

Faustine : « Zumba et hip hop. J'aime quand on danse en groupe. Je retournerai bien au hip-hop ».



Alicia : « C'est bien quand on dansait et on inventait les chorés. C'était très amusant ! ».

Kévin : « J'aime bien parce qu'on fait du hip-hop. J'ai du mal à suivre les pas de zumba qu'elle fait Laure (rires) ».

Ricardo : « J'aime bien danser... Tu peux arrêter de noter ce que je dis...Barre ça ! (rires) ».

Elisa : « J'aime beaucoup la danse car on apprend beaucoup de choses, de pas. Ça m'a beaucoup plu. Le premier trimestre était super ! Merci Laure ! A la prochaine ! ».

Océane : « J'ai bien aimé quand on fait les petits groupes. On devait improviser la danse qu'on voulait. Laure nous prenait en vidéo et toutes les semaines on pouvait ajouter des choses ».

A la fin de l'interview, j'ai une idée plus précise de ce que font les enfants. Ils ont l'air satisfait et détendu. La prochaine fois je zoomerai sur deux autres activités.

Allons voir du côté de la maternelle... Mon petit doigt m'a dit que là-bas aussi on danse et on rit !

Corinne et Aurélie ont lancé la country ! Elles ont eu un franc succès ! De plus en plus d'enfants souhaitent y participer. Pendant ce temps, que peuvent bien faire les autres loulous... Il y a le choix !



Amandine, Domyne, Jules et Mélina ont décidé de faire une activité manuelle sur le thème de la mosaïque, pendant que d'autres font

un atelier Kappla. Diogo et Chrys-Brian préfèrent jouer dehors. Il y a aussi des ateliers nature et musique, théâtre et acrosport, contes, dessins, jeux de société...

Les enfants de l'école maternelle sont libres de choisir leur activité à chaque séance. Le personnel s'adapte à leur demande.

La visite est terminée pour aujourd'hui.

Tout au long de l'année, nous continuerons à vous présenter les activités de vos enfants.

A très bientôt.

CINDY GABRIELLY

« UNE NAISSANCE, UN ARBRE »

Samedi 22 novembre 2014

Les élus du CMJ se sont beaucoup impliqués dans l'organisation de la cérémonie « Une naissance, un arbre » : élection de l'arbre fruitier pour l'année 2014, création de l'invitation pour la cérémonie, aide logistique et présence auprès de Monsieur le Maire le jour de la plantation...

Samedi 22 novembre, jour de la plantation des pruniers « Reine-Claude », 19 enfants accompagnés de leurs parents et de leur famille ont eu le plaisir de participer à la plantation de leur arbre symbolisant leur naissance.

Les élus du CMJ ont aidé à la plantation des arbres, confectionné des gâteaux pour le goûter et se sont occupés de faire le service auprès des invités.



« BOUMS CMJ »

Samedis 22 et 29 novembre 2014



Les 2 boums organisées par le CMJ (22 et 29 novembre) ont rencontré un très grand succès. Elles ont affiché complet et la fête était au rendez-vous !

La salle Antoinette Belly a vibré 2 samedis de suite pour cause de boums endiablées !!

Tous les enfants s'étaient mis sur leur 31 et avaient apporté avec eux leur plus belle chorégraphie !

Les garçons et les filles se sont affrontés par « battles » interposées et les élections des meilleurs groupes et meilleurs danseurs se sont déroulés dans un délire proche des meilleures soirées de David Guetta !



Un bravo tout particulier aux quelques parents et élus ayant bien voulu encadrer et aider à l'installation et au rangement de la bom.

Il a été difficile en effet, de trouver assez de parents volontaires.

Il faut rappeler que les actions et manifestations du CMJ resteront possibles tant que les parents donneront un peu de leur temps pour aider.



SPECTACLES DE NOËL DES ÉCOLES

Noël à l'école maternelle Suzanne HEINRICH

Après un spectacle dans la tradition réinventé du numéro soliste, pendant lequel Fatus Mime, danse, jongle, joue de sept instruments, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants et aux adultes. Accompagné de Monsieur le Maire, de ses élus et du service Enfance, il a offert aux enfants des bonbons, des chocolats et bien sûr des cadeaux. Monsieur le Maire a également remis un cadeau aux enseignantes.

La joie se lisait sur les petits visages lorsque tous ont chanté « Petit papa Noël ».



Noël à l'école élémentaire Georges HURE

Les élèves de l'école Georges Huré ont eu un grand plaisir de découvrir le spectacle «Lutine en mission très spéciale» offert par la Mairie.

Ce petit lutin énergique et doté d'humour devait retrouver les éléments indispensables au bon déroulement de la tournée de remise des cadeaux du Père Noël. Au rendez-vous du danger, des rires, du suspense et de l'émotion.

On a pu apprécier la jonglerie, la corde lisse, les boules lumineuses ainsi que le cerceau aérien.

Ce spectacle en total interaction avec le public a conquis les grands comme les plus petits.

A la fin du spectacle, Monsieur le Maire, et ses élus, ont procédé à la remise des cadeaux aux enseignantes et des chocolats pour les enfants.



Bonnes fêtes à tous
Le service Enfance Jeunesse

Rétrospective 2014



Janvier • Vœux du maire



Mai • Commémoration du 8 mai



Juin • Fête de l'école élémentaire



Février • Séjour ski du Club jeunes



Juin • Printemps des Arts



Juin • Fête des voisins



Mars • Voyage en Bourgogne des CMI



Juin • Fête de la musique



Juin • Festival de l'Oh !



Avril • Périgny vous accueille



Juin • Théâtre "Age de Faire"



Juin • Finale interclubs du Tennis Club de Périgny



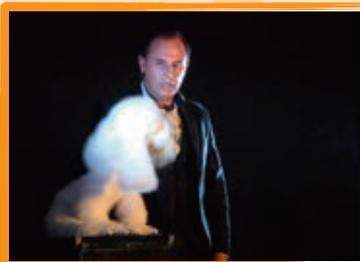
Avril • Rencontre 5 Harmonies



Juin • Fête de l'école maternelle



Juillet • Séjour ALSH au Zoo de Beauval



Octobre • Soirée Comité des fêtes



Décembre • Repas des séniors



Août • Médailles Arc Nature Périgny



Novembre • Commémoration 11 novembre



Décembre • Spectacle de Noël de l'école maternelle



Septembre • St Leu



Novembre • une Naissance / un Arbre



Décembre • Spectacle de Noël de l'école élémentaire



Septembre • Réforme des rythmes scolaires



Octobre • 16^{ème} SIMA



Novembre • Bouts du Conseil Municipal Jeunes



Décembre • Fête de Noël du judo

PÉRICLUB



*Merci à tous pour cette année 2014,
riche en partage et en convivialité*

Bonne année 2015.



Le repas DES SÉNIORS 7 décembre 2014



Vous avez répondu nombreux, 126 personnes, à l'invitation annuelle de l'équipe du C.C.A.S. et de notre Maire Georges Urlacher, pour vous réunir et fêter ensemble la fin de l'année 2014.

Munis de vos plus beaux atouts, jolie robe, belle cravate, bijoux sortis du coffret, souliers cirés, à peine arrivés à l'hôtellerie «CHATEAU-VARENNES» vous voilà dirigés vers le barnum pour l'apéritif et vous faire remettre par Suzy, Marie-Thérèse, Françoise et Martine, vos hôtes Pérignonnaises, la petite boutonnière de couleur vous permettant de repérer votre table ornée des mêmes couleurs et d'être avec vos amis ou connaissances, pour mieux partager les conversations.

L'apéritif terminé, direction la grande salle lumineuse, tables rondes autour de la cheminée, le décor est blanc et gris, les tables sont juponnées et en leur centre sont posés de blancs bouquets de Noël. Deux petits discours, un diaporama rétrospective des manifestations de l'année et la musique s'installe, Bernard Bégat aux manettes, Pérignon lui aussi.

Le repas est servi, les conversations s'animent, des danseurs ne résistent pas et s'élancent sur la piste. Il a fallu l'arrivée d'une belle et grande (par le talent) violoniste pour que vos jambes, veuillent bien un instant rester en place. Quel ne fut pas votre étonnement, après un pot-pourri de musique slave, lorsque sa grande robe beige tomba au sol, laissant

apparaître une superbe danseuse orientale. Certains avaient envie de glisser un chocolat autour de sa taille, d'autres ne résistant pas au baisemain...

Avec le dessert, perdue la tradition de vous souhaiter vos anniversaires : d'abord les 70 ans (non nominatifs... coquetterie oblige).

Sont appelés ensuite les personnes de 75, 80, 85 ans qui se sont vu remettre une boîte de chocolat. Puis est venu le moment d'honorer notre Doyenne de 94 ans, Hélène Gibert, active participante à toutes les activités du C.C.A.S.

Reprise de la danse, tangos, cha-cha, madison, rumba, rock, un peu serrés mais vous étiez heureux de pouvoir encore vous amuser autant.

Distribution de roses par les hommes du Conseil Municipal, aux dames présentes et au revoir... à l'année prochaine.

L'Equipe du C.C.A.S.

Merci à Monsieur le Maire et aux bénévoles qui ont œuvré pour cette belle journée, en espérant que la conjoncture nous permette de faire durer cette tradition.

Merci à Emmanuelle Tascher – la coordinatrice du C.C.A.S. qui tout au long de l'année soigne les animations du Périclub.

La remise des colis a eu lieu le 11 du même mois, au Périclub, pour les personnes qui ont choisi cette formule ou ne pouvant se déplacer. C'est un moment privilégié pour recueillir quelques confidences et écouter, il y a toujours une pensée ce jour-là pour les absents et aussi pour ceux qui hélas ne seront plus avec nous.

René, Yvette, Robert, Nadine, Angèle, Rolande qui étiez de fidèles assidus, sachez que vous êtes dans nos cœurs.

**Bonne Année à tous...
Bien à vous**

Françoise TARTIVEL

Commémoration du 11 novembre



Ce qui ne devait être qu'une formalité de quelques mois, pour montrer aux Allemands de quoi nous étions capables, juste un aller-retour, s'est transformé en une guerre atroce de plus de 4 années.

Quel calme en ce jour de 11 novembre 2014 sur Périgny, nous rendons un hommage solennel à tous les morts de 14-18. Les cloches sonnent, c'est l'heure du recueillement dans notre belle église, c'est la célébration du souvenir.

Cérémonie du centenaire émouvante, bien sûr tous sont présents : nos Anciens Combattants et leur drapeaux, messieurs les maires de Périgny et de Mandres, nos Elus, le Conseil Municipal Jeunes, les Sapeurs-Pompiers de Villecrez, l'Orchestre d'Harmonie Briard et le Chœur POLYVOCE, les enfants et adultes de Périgny. Que de monde. Quelle satisfaction de se retrouver tous ensemble pour rendre un si petit hommage pour une si grande tâche accomplie par nos soldats. Ce devoir de mémoire nous l'accomplissons réunis tous ensemble devant le monument aux morts. Rituel, certes, mais participation de tous.

Ouvrez le ban ! Montée de notre drapeau, minute de silence, discours officiel de monsieur le Maire, dépôts de

la gerbe des Anciens combattants et de la gerbe de la municipalité, recueillement. Puis nous écoutons les enfants du Conseil Municipal Jeunes qui lisent individuellement, un texte extrait des courriers de nos poilus à leur famille. Textes émouvants, tristes, sans espoir avec beaucoup de regrets de ces jeunes soldats qui s'attendaient, et se doutaient d'une fin de vie très proche.



Les hymnes de nos alliés sont interprétés, pour la première fois à Périgny, ainsi que la Marseillaise. Pour terminer cette cérémonie, les Elus saluent et remercient nos Anciens Combattants de Périgny et de Mandres. Fermez le ban !

Nous rejoignons en cortège, sous un beau ciel bleu et accompagnés des voix du chœur POLYVOCE, le monument aux morts de Mandres pour une autre cérémonie. Merci à vous tous d'être présents.

Soldats disparus de Périgny pendant la guerre de 14-18, noms gravés sur le monument aux morts :

GAUTIER Adrien Louis
GAUTIER Alexandre Stanislas Constant
GAUTIER Alfred Désiré
GAUTIER Julien Léopold
GAUTIER Paul Honoré François
GRIMAUULT Georges Alfred
GRIMAUULT Léon Eugène Hippolyte
LETELLIER Albert Lucien
LETELLIER Louis Georges
MARTINET Alfred Fernand
MUSSIER Emile
RIBAUCCOURT René Léon



Tous morts pour la France.
Souvenons nous,
ne les oublions pas !

Gilles MATHIEU,
Conseiller Municipal délégué

La cérémonie du 11 novembre 2014 vu par les enfants CMJ

La commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918 a été célébrée devant de nombreux pérignons.

Sous un beau soleil d'automne, petits et grands, se sont réunis pour cette cérémonie. Les lettres des Poilus lus par les enfants du CMJ ainsi que les hymnes chantés par la chorale Polyvoce et la présence de l'Harmonie Briarde furent de grands moments d'émotion.

Les livrets de lettres des Poilus ont été très appréciés. Cette année étant dédiée aux correspondances de 1914, le CMJ continuera à travailler tous les ans sur ce thème, jusqu'à l'année 1918. Donc pour la cérémonie du 11 novembre 2015, les correspondances seront exclusivement de l'année 1915.

Un travail en parallèle sera réfléchi avec les élus du CMJ concernant des recherches auprès des familles des anciens combattants pérignons.



Ma chère Maman,

Je me décide enfin à jeter un coup d'œil en arrière et à te relater par le menu les faits qui m'ont amené à être évacué le dimanche 21 octobre.

Pour ceci, je vais remonter jusqu'à mon arrivée au 116^e régiment d'infanterie. D'abord départ de Rebaix (centre d'instruction) le 30 septembre. Arrivée au dépôt divisionnaire à Bonnes (Aisne) le 1^{er} octobre.

[....]

Nous logeons dans des grottes appelées dans ce pays « creutes ». Nous avons travaillé pendant quatre jours pour le génie. Départ de Chassemy le dimanche 14 au soir. A 8h nous montons en position. Passé par Vailly après avoir traversé l'Aisne et le canal.

Dans Vailly, le premier obus arrive à notre droite. De Vailly à Aisy, la route est visiblement repérée par les batteries allemandes car c'est la route du ravitaillement.

[....]

J'arrive au vendredi 19 octobre. Le matin en me réveillant je constate par mon sens de l'ouïe que les Boches se dégourdissent. En effet, je sors de la grotte et je m'aperçois que si la préparation (de l'attaque) de chez nous marche toujours les Boches répondent et fort. La matinée se passe sans incident. L'après-midi vers quatre heures à l'entrée de la grotte j'examinai en curieux les effets de notre bombardement. Quand voilà un « Fritz » (un avion boche) qui s'amène. Il vire au-dessus de nous et fait semblant de s'en aller, mais tout d'un coup j'entends ta, ta, ta, ... puis pst, pst ... au-dessus de ma tête. Tiens je me dis, le boche a repéré l'entrée de la grotte. Je rentre à l'intérieur. J'apprends qu'il faut qu'une partie de la compagnie aille travailler la nuit en avant de la première ligne. On tire au sort et le sort ne veut pas de moi. En effet je reste, tandis que mes deux camarades venus avec moi du 74 sont désignés pour y aller. Voilà le soir. A 10 heures les travailleurs partent. Je me couche en pensant à eux car là-haut le bombardement fait rage.

Samedi matin vers 3 heures, les camarades reviennent de la première ligne. Ils sont sains et saufs. Ils me disent avoir utilisé leur masque car les Boches ont envoyé du gaz.

Quelques instants après, alerte ! Le gaz ! Aussitôt je mets mon masque, puis étouffant là-dedans, je le retire. Les Boches envoyaient des asphyxiants à l'entrée de la grotte et ces gaz plus lourds que l'air descendaient dans la grotte. Une fois entrés, ils ne pouvaient pas en sortir. Les Boches en ont envoyé comme cela une partie de la matinée, si bien que la grotte en était infestée. D'un autre côté, il était matériellement impossible de garder le masque tout le temps. Nous sentions bien une forte odeur de moutarde mais nous ne nous en inquiétions pas outre mesure. Et puis, il faut bien le dire, personne ne connaissait ces nouveaux gaz. A l'heure de la soupe, nouvelle alerte, puis il y en a qui sont pris de vomissements. A mon tour je vomis, puis nous allons presque tous au poste de secours par le boyau. L'air était également plein de ces gaz et il était impossible de trouver un endroit où l'air était pur.



Au poste de secours le major évacuait tous ceux qui vomissaient devant lui. Moi, j'avais vomis dans la grotte et je ne le pouvais plus. Aussi, suis-je resté une partie de l'après-midi au poste de secours ? Vers quatre heures, les gens commençaient à être atteints, mais à ce moment le major n'évacuait plus personne. Nous devions être relevés le soir même et il fallait qu'il le reste du monde pour charger les pièces sur les voiturettes. A cinq heures on a fait évacuer la grotte. Nous avons tous pris toutes nos affaires et avons été dans un abri, attendre la relève. Nous y sommes restés jusqu'à huit heures et demie. Pendant ce temps, j'étais malade, puis les yeux qui brûlaient de plus en plus ! A huit heures et demie, la relève arrive. Nous nous équipons, prenons couverture, mousqueton, etc... Nous prenons le boyau puis rejoignons la route. J'y voyais à peine. J'avais à mon bras un camarade complètement aveuglé. Les éclairs de nos départs et de « leurs » arrivées m'aveuglaient à chaque instant. Je trébuchais, je glissais, enfin j'arrive à la position du chargement. Les pièces y avaient été apportées d'avance par des camarades plus valides que moi. Pour les mettre sur les voiturettes, les conducteurs s'en sont chargés. D'abord il faut que je te dise que des quatre vingt que nous étions à la compagnie, il y en avait eu soixante d'évacuer dans la journée. Donc nous restions une vingtaine dont dix d'aveugles ou à peu près.

Vers neuf heures nous nous mettons en route

Au beau milieu des ruines d'Aisy, halte ! Une colonne de voiturettes venant en sens inverse nous arrête. Discussions ! Pendant ce temps-là je me disais que les obus boches ne tombaient pas loin. Enfin, on s'en va de nouveau. Il faisait un brouillard épais. En plus de cela mes yeux que j'avais du mal à tenir ouverts. J'avais du mal à suivre la colonne. En sortant d'Aisy, nous sentions le gaz encore de ceux de la journée qui séjourneraient ici. Nous voici sur la grande route ! Nous croisons de longs convois de ravitaillement. Les arrêts et encombrements sont légions. Des « gros noirs » tombent à droite et à gauche dans un vacarme formidable. Malgré cela nous commençons à espérer nous sortir de là-dedans quand tout d'un coup, sans avoir entendu l'arrivée (c'était impossible vu le bruit produit par notre artillerie) arrive un gros un 305 paraît-il dans le fossé à trois mètres de nous. Il éclate en nous déchirant les oreilles mais déjà j'étais à plat ventre dans la boue. Nous sommes recouverts de terre et de cailloux puis au milieu d'une immense lieur produite par la flamme dégagée de l'obus incendiaire nous prenons le pas gymnastique. Mais la lieur m'aveugle. Je n'y vois plus. Je cours quand même, mais je bute dans un camion automobile. Je le contourne et enfin en appelant je retrouve le lieutenant qui avait arrêté la colonne. Heureusement ! Il me demande si je suis touché. Sur ma réponse négative on se remet en marche. A partir de ce moment, je ne puis me conduire tout seul, un camarade me prend par le bras et nous voilà de nouveau en route, heureux de l'avoir échappé ainsi. Si l'obus était tombé un mètre à gauche ou à droite, c'est-à-dire hors du fossé, ce qui restait de la 15^e mitrailleuse aurait bien été réduite. Grâce à Dieu nous en sommes tous sortis. [...]



Exposition : la GRANDE GUERRE

« LES ENFANTS DU PLATEAU BRIARD DANS LA GRANDE GUERRE » : UNE POIGNANTE EXPOSITION

A la grande satisfaction des organisateurs, près de 1 000 personnes, dont environ 600 sociétés, des collègues et écoles de la Communauté de Communes du Plateau Briard, sont venus découvrir l'exposition intitulée « les Enfants du Plateau Briard dans la Grande Guerre » qui s'est déroulée fin septembre à Mandres-les-Roses.

Organisée dans le cadre du centenaire de la Première Guerre Mondiale, le public, au travers de panneaux explicatifs, de photos, de journaux d'époque, de témoignages, d'objets authentiques, tels que des armes, des casques, des uniformes, et même une ambulance américaine, a pu appréhender toutes les facettes de ce conflit.

La guerre et la vie quotidienne ont constitué une part importante du parcours de l'exposition, mais l'histoire de cet événement majeur a pu être replacée à l'échelle locale : la présence d'une carte par commune a permis d'identifier avec exactitude le lieu et l'année précise où chaque soldat originaire du Plateau Briard est tombé.

La conférence sur « Les Témoins de la Grande Guerre », animée par le Général Bernède, a également suscité un grand intérêt de la part des plus intéressés.



Au croisement de l'histoire de tout à chacun, cette exposition a permis de sensibiliser un large public, de faire prendre conscience au visiteur de l'importance de cette période qui le concerne, qu'il s'agit de lui : de son passé et de son avenir.

CONCERT DE NOËL

Le Samedi 13 décembre a eu lieu dans l'église de Périgny un concert organisé par le Conservatoire de Musique et Danse de la Brie.

Ce soir là, un public très nombreux est venu écouter les chorales d'enfants, d'ados et d'adultes. En solo ou en groupe, ils ont interprété dans un fervent communicatif leur passion pour le chant et la musique. Au programme : comédies musicales, grands airs du répertoire classique, gospels, variétés.

Un grand bravo aux professeurs qui ont préparé cette soirée, à tous les chanteurs et aux musiciens qui les ont accompagnés et aussi un grand merci au public.



Le Père Noël en visite AU JUDO

Les enfants de la section judo ont joyeusement fêté Noël. Deux soirs de suite, le Père Noël est venu rejoindre au dojo les jeunes judokas et leurs parents. Il a sorti de son sac des chocolats pour chacun.

Ce 1^{er} trimestre de la saison 2014-2015, s'achève sur un début très prometteur pour le club : 132 adhérents sont répartis en plusieurs cours. Les enfants de moyenne et grande section de maternelle se retrouvent en petits groupes le mercredi. Les enfants de l'école primaire, du collège et du lycée sont répartis en plusieurs cours selon les âges. La collaboration avec l'association « A pied les écoliers » facilite l'accès au gymnase par le Pédibus. Les parents bénévoles assurant cette liaison en sont vivement remerciés.

Les adolescents et adultes trouvent également leur plaisir en 2 cours spécifiques pour eux : Taïso et self-défense.

Lors de ces soirées de Noël ont été mis à l'honneur plusieurs jeunes ayant obtenu leur ceinture noire 1^{er} Dan et 2^e Dan. Ceci est un exemple précieux pour les plus jeunes et une grande satisfaction pour les professeurs.

Toute l'équipe du club de judo souhaite à tous une excellente année 2015.



L'AGE DE FAIRE...

Samedi 20 décembre l'Association **l'Amicale de Périgny et l'Atelier de théâtre l'Age de Faire** ont présenté leur dernière œuvre : **ARRETE TON CINEMA !!!**

Ce spectacle de fin d'année, qui a eu lieu au gymnase A. MIMOUN, a connu un grand succès et recueilli les applaudissements des deux cents spectateurs présents.

Le décor est planté, la sono est prête, les projecteurs sont allumés, les acteurs sont en place, alors **Silence on tourne...**

Les 48 élèves de l'atelier théâtre ont enchaîné les scènes avec une maîtrise et une joie de vivre évidente pendant près de deux heures. Quel magnifique spectacle ! Beaucoup de préparation pour un moment de pur bonheur ! Et surtout quel plaisir de voir tous les enfants, petits et grands, enthousiastes à l'idée de monter une pièce de théâtre, de se costumer et de s'approprier un rôle.

En fin de représentation tous nos acteurs étaient sur scène pour féliciter « Béné », leur professeur, qui a bien mérité les remerciements de tous.



**Merci les comédiens,
merci le public et merci les bénévoles.**

**A bientôt nous nous retrouverons,
au mois de juin, pour une nouvelle
représentation.**

Les petits monstres D'HALLOWEEN

Vers 18h, ma sonnette résonne, j'ouvre ma porte et voici des gentils petits monstres déguisés me demandant des bonbons. Heureusement, ma boîte à sucreries était bien remplie car les coups de sonnettes se sont multipliés et d'autres enfants accompagnés de leurs parents sont venus réclamer. Ayant peur de leur baguette magique je me suis empressée de donner mes bonbons.

Dans la rue Neuve deux maisons étaient décorées, avec balai de sorcière, fantôme, tenture, éclairage orange, pendu...

Je pensais que cette fête avait perdu de sa notoriété, mais il semblerait que non. Les enfants adorent, et ils ont poursuivi leur promenade dans notre village. Les avez-vous croisés ces charmants bambins ? Avez-vous décoré votre maison ? Et si l'année prochaine nous faisons un concours du plus gros sac de bonbons ou du plus beau déguisement.

Qu'en pensez-vous ??





LES BEAUX ARTS À PÉRIGNY

Arrivée dans notre village en 1932, la famille Haligon construit en 1967 un atelier de reproductions de sculptures. Ainsi les Pérignons découvrent des œuvres monumentales : des Miro, des César, des Tinguely mais aussi et surtout des Niki de Saint Phalle. Certaines de ces œuvres sont encore visibles ruelle aux Chevaux...

Robert Haligon tient de son grand-père, qui possédait un atelier à Paris, et de son père Victor la passion des arts. Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts Appliqués il a démissionné pour se consacrer entièrement aux artistes dans l'atelier à l'angle de la rue du Moulin Neuf et de la ruelle aux Chevaux...

Jean Dubuffet, pour plus de facilité s'installe à côté en construisant un grand atelier juste en dessous de celui de la famille Haligon. Peu de temps après il réalisera l'extraordinaire Villa Falbala avec ses hautes murailles blanches historiées de traits noirs et abritant le « Cabinet Logologique », ensemble mondialement connu.

Niki de Saint Phalle, vivait et travaillait à l'auberge du Cheval Blanc à Soisy-sur-Ecole. Elle vient à Périgny voir Robert H. et trouvera là l'assistance dont elle a besoin, ainsi naîtra une symbiose de plus de vingt-cinq ans. Les méthodes de Robert H. sont très utiles pour Niki : il fait les sculptures en polystyrène expansé, un matériau qui permet de réaliser des grandes œuvres. Il maîtrise les techniques du moulage, des résines synthétiques et va étudier les peintures pour faire les surfaces colorées de l'artiste. C'est ainsi que dans la magistrale exposition de Niki, actuellement au Grand Palais, près de la moitié des œuvres exposées sont sorties de l'atelier de Périgny !

Tous ces artistes qui viennent travailler à Périgny, César, Miro, Botero, Diégo Giacometti, Niki de Saint Phalle... profitent de l'assistance de Robert H. puis vont se régaler des bons plats préparés par Arlette, sa femme. Ils sont des amis et traités comme tel. Périgny a été une bonne étape dans leur vie.

Niki est une artiste classique travaillant en terre glaise comme les artistes du 19^e siècle et de la première moitié du 20^e. De cette terre est réalisé un moule en creux dans lequel on mettait du plâtre ou de la résine restituant l'œuvre identique dans un matériau dur.

Le travail est le même si on a un modèle en polystyrène. Ensuite, Niki prenait une épreuve vierge, blanche et la peignait suivant son inspiration.

A l'aide de pantographes l'œuvre est agrandie en beaucoup plus grand avec une précision de l'ordre du millimètre. C'est comme ça que Niki a vu certaines de ses créations s'agrandir de plusieurs mètres avant de quitter Périgny. Ces objets inanimés emportèrent un petit morceau de l'âme de Périgny qui rayonne ainsi secrètement dans toute la France, l'Europe, l'Amérique...

Niki avait une santé très fragile demandant un climat chaud et sec, elle partit donc en 1996 en Californie, à San Diego où elle continua à travailler avec des artisans américains... Elle y mourut en 2002, complètement épuisée par sa maladie.

Les ateliers Haligon, avec la personne de Gérard, fils de Robert, se sont délocalisés à Mandres. La petite fille de Niki, sa légataire universelle a désigné sur les conseils de sa grand-mère Gérard comme restaurateur officiel de ses œuvres.

Niki de Saint Phalle est une des rares artistes femmes à s'être attirée de son vivant une reconnaissance internationale au de-là de ses célèbres et opulentes Nanas. Elle a construit dans la seconde moitié du 20^e siècle un univers singulier entre peintures, sculptures et performances techniques, mélange de nouveau réalisme français et pop'art américain, reflet d'une double appartenance.

L'atelier Haligon à Périgny est toujours vivant. Agnès, fille de Robert, est mariée à un professionnel de l'art, Pascal Le Lay, restaurateur de sculptures en bronze et patineur. Il redonne forme et vie à des sculptures plusieurs fois centenaires. Il excelle dans ce travail hautement artistique. Avec des artistes comme Di Téana, Franky Boy, Bertoux... on peut dire que Périgny a été et reste un village d'artistes.

Naissances



- 05/10/2014 Awen THIEBLOT à Créteil
13/10/2014 Mya GIORDANO au Kremlin-Bicêtre
05/11/2014 Emma BIDARRA à Tournan-en-Brie

Décès

- 06/10/2014 Mme Juliette BONNEFOY veuve CARTON
17/11/2014 M. René LE GALL
24/11/2014 Mme Yvette GAUDRY veuve DUBOIS

Hommage à René LE GALL

René est né en 1921 à Périgny où la présence de sa famille maternelle remonte à cinq générations.

Lui-même n'a d'ailleurs jamais quitté son village où il a vécu avec son épouse Jacqueline leurs 67 années de mariage. Dès l'âge de treize ans, il travaille sur l'exploitation familiale et à la retraite de son père, il se convertit à la programmation informatique. Nouveau cap, à cinquante ans, il devient taxi et se lance dans ce défi.

Qui n'a pas rencontré René tant sur son vélo avec sa cagette de légumes, que sur son tracteur. Il adorait le jardinage, le bricolage, la pêche, construisant lui-même ses barques. Actif jusqu'à ses derniers jours, il fourmillait encore de projets. Doyen de notre village, sa bonne humeur et sa fantaisie manqueront à sa famille et à ses amis qu'il côtoyait régulièrement au cours des activités communales.



Sylviane et Pierre GOFFAUX

ses neveu et nièce

Services publics

LA POSTE	36 31
Mandres-les-Roses	01 58 08 60 30
SÉCURITÉ SOCIALE	
3, avenue Charles-de-Gaulle, 94470 Boissy-Saint-Léger	01 45 69 27 65
ASSURANCE MALADIE DU VAL DE MARNE	
94031 Créteil	36 46
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	0 810 25 94 10
2, rue Georges-Dimitrov, 94505 Champigny-sur-Marne Cedex	
ACTION SANITAIRE ET SOCIALE	
3, avenue Charles-de-Gaulle, 94470 Boissy-Saint-Léger	01 45 10 75 00
INSPECTION DU TRAVAIL	
13, rue Gustave-Eiffel, 94000 Créteil	01 49 56 29 44
PÔLE EMPLOI DU VAL-DE-MARNE	
9, allée du Pacifique, 94370 Sucy-en-Brie	39 49
CENTRE DES IMPÔTS	
9 à 11, rue de Valenton, 94470 Boissy-Saint-Léger	01 45 95 59 20
TRÉSORERIE PRINCIPALE	
9, rue de Valenton, 94470 Boissy-Saint-Léger Cedex	01 45 95 59 59
CHAMBRE DES MÉTIERS	
27, avenue Raspail, 94100 Saint-Maur-des-Fossés	01 49 76 50 00
PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE	
27, avenue du Général-de-Gaulle, 94011 Créteil Cedex	01 49 56 60 00
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE	
Avenue Pasteur-Valléry-Radot, 94011 Créteil Cedex	01 49 81 16 00
TRIBUNAL D'INSTANCE	
7, boulevard Léon-Revillon, 94470 Boissy-Saint-Léger	01 45 10 09 20
POMPES FUNÈBRES GIROMINI	
29, rue de Cergy, 91800 Brunoy	01 60 46 81 62
FUNÉRARUM	
Villeneuve-Saint-Georges	01 45 10 12 80
EDF-GDF	
N° appel urgence électricité	0 810 33 32 94
N° appel urgence gaz	0 800 47 33 33
ERDF dépannage	09 726 750 94
LYONNAISE DES EAUX	
51, avenue de Sénart, 91230 Montgeron	0 810 38 33 83
SyAGE ASTREINTE	
13, rue du Repos, 91230 Montgeron	01 69 83 72 72
S.I.V.O.M.	
Route du Tremblay, 91480 Varennes-Jarcy	01 69 00 96 90
CITEC Environnement	
Service des containers des ordures ménagères	01 69 00 12 10
TRANSPORTS	
SNCF numéro vert infos trafic	36 35
COMMISSARIAT	
Boissy-Saint-Léger	01 45 10 71 50
Villecresnes (Antenne)	01 56 32 20 80
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS	0 820 012 112 0 820 012 012
CNAV	
0,12 euros la minute	39 60

mairie@perigny-sur-yerres.org

Santé et bien-être

HÔPITAUX - Henry Mondor	01 49 81 21 11
Hôpital privé Val-d'Yerres	01 69 48 48 13
Hôpital Claude Gallien (N° à tarif spécial)	0 826 30 90 00
Clinique diététique Villecresnes	01 45 95 57 57
Consultation nutrition	01 56 73 14 14
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL	
40, avenue de Verdun, 94010 Créteil Cedex	01 45 17 50 00
40, allée de la Source, 94190 Villeneuve-Saint-Georges	01 43 86 20 00
CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES	18 ou 01 45 99 08 74
SECOURS D'URGENCE - SAMU	15 ou 08 25 00 15 25
POLICE SECOURS	17
CENTRE ANTI-POISON PARIS 01 40 37 04 04 - 01 40 05 48 48	
MÉDECINS	
Docteur Corinne VIEL - 6, rue de Brie, Périgny-sur-Yerres	01 45 98 98 50
Docteur Lydia FADDEEFF - Docteur TOSUN	
Permanence médicale, jour et nuit/jours fériés (ASUM 94)	01 45 17 95 52
PMI - 9, rue de l'Eglise, 94400 Villecresnes	01 45 69 18 14
CHIRURGIENS-DENTISTES - Mandres - M. GARDINI	01 45 98 61 05
M. BRUEL	01 45 98 60 88
PHARMACIE - Martine PENOT-JAULIN - place de Boécourt	01 45 98 66 47
INFIRMIÈRES	
Sylvie NAPOLEONI, Marie-Christine TOULET - Cabinet	01 45 98 91 27
Anne Sonnier - Soins à domicile	01 45 98 76 49
PÉDICURE-PODOLOGUE	
Sabrine CHEMOUNY - 6, rue de Brie, Périgny-sur-Yerres	06 10 49 48 48
PSYCHOMOTRICIENNE	
Caroline MORITZ - 10 Rue des Charmes, Périgny-sur-Yerres	06 81 49 27 44
MASSEURS - KINÉSITHÉRAPEUTES	
Franck BOYET, soins à domicile exclusivement	06 09 69 29 12
ORTHOPHONISTES	
Mandres - Anne KERYHUEL-AUZANNET	01 45 98 88 81
Patricia MOLINARI	01 45 98 88 81
Boissy-Saint-Antoine - Isabelle RAVIER-LETENDART	01 69 00 34 46
SOPHROLOGUE - Sylvie TRAN QUANG	01 45 98 67 51
NATUROPATHE - Véronique CORMIER	06 82 83 88 35
AMBULANCES - GRIET - Service de jour	01 45 69 37 37
Service de nuit	01 45 69 23 65
GOUIN	01 64 88 71 10
DAVRIL	01 60 46 31 20
LAMERE (malades assistés)	01 45 98 96 16
TAXI - TRANSPORTS D'ENFANTS	
Alma Trans-Service Mandres-les-Roses Mr MEGANI	06 33 87 85 98
M. et Mme LAMERE	01 45 98 96 16
M. LECLERC	06 09 75 47 19
ASSOCIATION D'AIDE - Jeunes Violence Ecoute	0 800 20 22 23
S.O.S. Amitiés	0 820 06 60 66
AIDE AUX VICTIMES - Numéro national	0 810 09 86 09

Cultes

CULTE CATHOLIQUE	
Presbytère	
- Mandres	01 45 98 90 97
Messes le samedi soir	
- 17 h - Maison St-Pierre, Villecresnes	
- 18 h 30 - Alternance Marolles/Périgny	
Messes le dimanche matin	
- 10 h - Alternance Mandres/Santeny	
- 11 h 15 - Villecresnes	
Messes en semaine	
Mercredi 9 h à l'église de Périgny	
Jedi 18 h 30 - Presbytère Mandres	
CULTE MUSULMAN	
Grande mosquée de Créteil 4 rue Jean Gabin 94000 Créteil	01 43 39 51 15
CULTE ORTHODOXE	
Eglise Sainte Jeanne 138 Bvd Maxime Gorki 94800 Villejuif	01 49 58 90 40
CULTE PROTESTANT	
- Eglise réformée de Boissy-Saint-Léger	
Office le dimanche à 10 heures 30	
14 rue du temple - 4 rue mercière	
94470 BOISSY-SAINT-LEGER	
Temple de la rue mercière : 01 45 69 57 36	
Site Web : http://erfboissy.free.fr	
Curiosité: la façade du Temple porte un haut relief du sculpteur Bartholdi	
CULTE ISRAËLITE	
Rue du 8-Mai-1945,	
94000 Créteil	01 43 77 01 70

AGENDA

■ FEVRIER

- Mercredi 11** **GOUTER DU MERCREDI POUR LES SENIORS**
À 15h30 - Périclub
Renseignements auprès de
Melle TASCHER au 01 45 98 63 20
- Mercredi 25** **REPAS CLUB**
À partir de 12h - Périclub
Renseignements auprès de
Melle TASCHER au 01 45 98 63 20

■ MARS

- Samedi 7** **PERIGNY VOUS ACCUEILLE**
11h, Salle Antoinette Belly
- Mercredi 11** **GOUTER DU MERCREDI POUR LES SENIORS**
À 15h30 - Périclub
Renseignements auprès de
Melle TASCHER au 01 45 98 63 20
- Dimanche 22** **1^{ER} TOUR DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES**
- Mercredi 25** **REPAS CLUB**
À partir de 12h - Périclub
Renseignements auprès de
Melle TASCHER au 01 45 98 63 20
- Dimanche 29** **2^{ème} TOUR DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES**

■ AVRIL

- Dimanche 5** **BROCANTE DE PRINTEMPS**
Organisée par le Comité des Fêtes
- Mercredi 8** **GOUTER DU MERCREDI POUR LES SENIORS**
À 15h30 - Périclub
Renseignements auprès de
Melle TASCHER au 01 45 98 63 20
- Mercredi 29** **REPAS CLUB**
À partir de 12h - Périclub
Renseignements auprès de
Melle TASCHER au 01 45 98 63 20

■ MAI

- Mercredi 13** **GOUTER DU MERCREDI POUR LES SENIORS À 15h30 - Périclub**
Renseignements auprès de
Melle TASCHER au 01 45 98 63 20
- Samedi 23** **FÊTE DE LA NATURE ET TROC AUX PLANTES**
À la Maison de la Nature
- Mercredi 27** **REPAS CLUB**
À partir de 12h - Périclub
Renseignements auprès de
Melle TASCHER au 01 45 98 63 20
- Week-end 30-31** **PRINTEMPS DES ARTS**
Salle Polyvalente Alain Mimoun